



Procurement Hub – Fredericton  
301 Bishop Drive  
Fredericton, NB E3C 2M6

6 June 2023

30004397

**TITRE : Chenal de frai du ruisseau Weaver**

**1. PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (ACAN)**

Un PAC est un avis public indiquant à la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat de biens, de services ou de travaux de construction à un fournisseur prédéterminé, permettant ainsi à d'autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner, en soumettant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne soumet un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution au fournisseur préidentifié.

**2. Définition de l'exigence**

Pêches et Océans Canada a besoin d'aide au fur et à mesure pour exploiter et entretenir un chenal de frai éloigné situé à Agassiz en Colombie-Britannique. Un tel contrat est essentiel à la poursuite de la réalisation des objectifs du programme au chenal de frai du ruisseau Weaver.

Contraintes : La langue de travail doit être l'anglais.

**3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- 1) L'entrepreneur est responsable de la préparation de tous les documents et renseignements nécessaires pour atteindre les objectifs du présent énoncé des travaux. L'entrepreneur doit élaborer des plans d'activités et planifier les équipes pour compléter l'aide au fur et à mesure de l'exploitation et de l'entretien d'un chenal de frai éloigné situé à Agassiz en Colombie-Britannique.
- 2) L'entrepreneur est tenu d'assurer une supervision adéquate des équipes pendant toutes les activités du projet et d'établir des normes de travail et de comportement appropriées.
- 3) L'entrepreneur est responsable de s'assurer que toutes les normes de santé et de sécurité sont respectées pendant la mise en œuvre des objectifs du contrat. L'entrepreneur doit établir des plans et des procédures d'urgence et d'urgence conformément aux normes et règlements de Work Safe BC.
- 4) L'entrepreneur est chargé de s'assurer que les pratiques de pisciculture sont conformes aux exigences des conditions de permis d'amélioration communautaire du Règlement du Pacifique sur l'aquaculture pour l'installation.

- 5) L'entrepreneur est responsable de la tenue des données biologiques et des registres d'activités recueillis en vertu des modalités du présent contrat. Les données biologiques doivent être résumées **quotidiennement** et fournies par le chargé de projet.
- 6) L'entrepreneur est responsable de participer aux initiatives de planification de programme à court et à long terme avec son chargé de projet et son équipe de planification de projet, notamment :
  - Exigences en matière de formation
  - Exigences en matière de main-d'oeuvre
  - Questions de santé et de sécurité
- 7) L'entrepreneur doit s'assurer que tout le personnel respecte les lignes directrices minimales de formation relatives à toutes les normes de santé et de sécurité, aux techniques biologiques, à la manipulation et au traitement des échantillons, aux règlements et aux lois.
- 8) L'entrepreneur doit s'assurer que tous les utilisateurs désignés des véhicules du gouvernement doivent détenir un permis de conduire valide du gouvernement de la Colombie-Britannique.
- 9) Tous les outils, installations, équipements ou matériaux fournis à l'entrepreneur par le MPO seront maintenus en bon état de fonctionnement, y compris tout entretien préventif nécessaire, et seront retournés au MPO à la fin de la relation.
- 10) L'entrepreneur est responsable de la gestion du budget du contrat. Les budgets dépensés en trop ne seront pas remboursés.
- 11) L'entrepreneur est responsable du respect de toutes les conditions du contrat.
- 12) Rapports quotidiens - Le rapport quotidien est considéré comme un produit livrable associé aux activités de production de poisson et doit être facturé mensuellement d'une manière conforme au modèle fourni.

#### **4. Applicabilité de l'accord commercial à l'approvisionnement et justification du fournisseur préidentifié**

Cet **approvisionnement** est assujéti au(x) accord(s) commercial(s) suivant(s) :

- Accord de libre-échange canadien (CTFA)

#### **5. Exception(s) du Règlement sur les marchés de l'État ou motifs d'appel d'offres limités**

Les exceptions suivantes au Règlement sur les marchés de l'État sont invoquées pour ce marché en vertu de l'alinéa 6d) - une seule personne est capable d'exécuter les travaux.

#### **6. Durée du contrat proposé ou date de livraison Le contrat**

Proposé est d'une durée d'un an, plus quatre (4) **années** d'option. De l'attribution du contrat au 30 septembre 2027.

#### **7. Estimation des coûts du contrat proposé**

La valeur estimative du contrat, y compris les **options**, est de \$449 175,10 \$ (TPS/TVH en sus).

## **8. Nom et adresse du fournisseur préidentifié Premières**

Nations de Sts'ailes  
4690, chemin Salish, chemin Chehalis  
Agassiz (Colombie-Britannique) V0M 1A

## **9. Droit des fournisseurs de soumettre une déclaration de capacités**

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource identifiée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.

## **10. Date de clôture pour la soumission d'un énoncé de capacités**

La date et l'heure de clôture pour accepter les déclarations de capacités sont le 22 juin 2023 à 14 h 00 HAA

## **11. Demandes de renseignements et présentation d'énoncés de capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Terri Jones  
Agent de négociation des contrats – Services de passation de marchés  
Centre d'approvisionnement – Fredericton .  
Téléphone : (506) 461-3743  
Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca